



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n° 20 – juillet 2012

Linguistiques et colonialismes

Numéro dirigé par Cécile Van den Avenne

SOMMAIRE

Cécile Van den Avenne : *Linguistiques et colonialismes : communiquer, décrire, imposer.*

Cécile Van den Avenne : *Linguistique et colonialisme, 1974-2012, un entretien avec Louis-Jean Calvet.*

Gilles Couffignal, Michel Jourde : *Linguistique et colonialisme : la place des études sur le XVII^e siècle européen.*

Christian Lagarde : *Le « colonialisme intérieur » : d'une manière de dire la domination à l'émergence d'une « sociolinguistique périphérique » occitane.*

El Hadji Abdou Aziz Faty : *Les enjeux du processus de grammatisation du pulaar vus à partir de la Grammaire de la langue poul (Faidherbe, 1882).*

Aurélia Ferrari : *Des archives coloniales de Lubumbashi aux pratiques et représentations linguistiques actuelles : persistance d'un « impérialisme » linguistique ?*

Alice Goheneix : *Stratification linguistique et ségrégation politique dans l'Empire français : l'exemple de L'AOF (1903-1945).*

Géraldine Méret : *Le nom propre et la propriété. Quelques problèmes posés par la nomination en situation coloniale et missionnaire : le cas des Capucins français de Maragnan.*

Cécile Van den Avenne : *« De la bouche même des indigènes ». Le statut de l'informateur dans les premières descriptions de langues africaines à l'époque coloniale.*

Comptes rendus

Céline Amourette : *T. Stolz, C. Vossman, B. Dewein (dirs.), 2011, Kolonialzeitliche Sprachforschung. Die Beschreibung africanischer und ozeanischer Sprache zur Zeit der deutschen Kolonialherrschaft [Recherches linguistiques au temps des colonies. La description des langues africaines et des langues océaniques au temps de la domination coloniale allemande], Akademie Verlag, Brême, 312 p., ISBN: 978-3050051901.*

Clara Mortamet : *Sara Pugach, 2012, Africa in translation – A history of Colonial Linguistics in Germany and Beyond, 1814-1945, The University of Michigan Press, 291 p., ISBN : 978-0-472-11782-6.*

LES ENJEUX DU PROCESSUS DE GRAMMATISATION DU PULAAR VUS A PARTIR DE LA GRAMMAIRE DE LA LANGUE POUL¹ (FAIDHERBE, 1882)

El Hadji Abdou Aziz FATY
Université Paris Descartes, CEPED

Introduction

Cette étude s'inscrit dans la suite logique d'une réflexion déjà engagée dans le cadre de nos travaux de thèse portant sur les processus d'homogénéisation linguistique et d'instrumentalisation discursive chez les Haalpulaar² au Sénégal (Faty, 2011). L'objectif de cette thèse était de montrer le rôle des idéologies linguistiques dans le processus d'homogénéisation de la langue et de la culture haalpulaar (de la colonisation à nos jours), tout en insistant sur leur circulation et leurs diverses réappropriations. Dans le chapitre VI de notre thèse, intitulé « *Mise en discours des Peuls et de leur langue par la "bibliothèque coloniale"* », nous avons exposé les différents discours émis sur les Peuls par les premiers ethnographes, voyageurs, administrateurs coloniaux et militaires français (du XVII^e au XIX^e siècle). Il en a résulté que le savoir constitué par cette « bibliothèque coloniale » (Mudimbé, 1988) sur les Peuls et leur langue est traversé par des représentations mettant en relation les idées linguistiques et les classifications de « races ». Elles ont participé à la création des identités imaginaires de « race » et de « langue » peules. Nous avons essayé d'appliquer au champ de la linguistique une réflexion proposée par Pondopoulo (2008). Du point de vue théorique, nous avons suivi la démarche adoptée dans le cadre des travaux sur les *linguistic ideologies* théorisés par certains anthropologues et linguistes américains tels que Silverstein & Urban (1996), Kroskrity (2000), Schiefflin & Woolard (1998). Une telle posture nous a permis d'emprunter des outils adaptés pour l'analyse des discours épilinguistiques sur les Haalpulaar, parmi lesquels les notions d'*iconization* et d'*erasure* (Irvine & Gal, 2000).

Dans le cadre de cette étude, nous allons essayer de relever les idéologies linguistiques en œuvre dans le processus de grammatisation, de description et d'explication des lois de

¹ Faidherbe L. L. C., 1882, *Grammaire et vocabulaire de la langue poul : à l'usage des voyageurs dans le Soudan, avec une carte indiquant les contrées où se parle cette langue*, Deuxième éd., Paris : Maisonneuve. La 1^{re} édition est : *Essai sur la langue poul, grammaire et vocabulaire*, Paris, Maisonneuve et Cie, 1875.

² Les Haalpulaar'en ou Toucouleurs constituent une communauté de diverses origines (Wolof, Soninke, Sérère, etc.) mélangés aux Peuls. Cette communauté est unie par un territoire (le Fouta Tooro), une histoire et parlant une même langue, le pulaar. Voir plus loin pour la présentation des termes en usage.

fonctionnement de la langue pulaar, en partant de *la Grammaire sur la langue poul* du Général Faidherbe parue en 1882.

Pourquoi avoir choisi l'œuvre de Faidherbe ?

Louis Faidherbe (1818-1889), gouverneur du Sénégal, militaire et anthropologue, fut l'ingénieur principal du processus inscrivant l'étude des sociétés peules dans la « science des races ». « *Ayant participé, à partir des années 1860, aux débats de la Société d'anthropologie de Paris (il en fut membre en 1867 et président en 1874), il investit le discours sur les Peuls de la problématique développée par l'anthropologie française de l'époque* » (Pondopoulo, 2008 : 130). En effet, Faidherbe a hérité de la Société d'anthropologie l'idée selon laquelle il existe une « permanence des caractères des "races" dans l'histoire » (*op. cit.* : 132). La meilleure manière d'en apporter les preuves réside dans l'étude des langues, d'où sa coopération avec la Société de géographie qui « *le guida dans son travail de constitution des vocabulaires des langues parlées au Sénégal, et notamment du sérère* » (*ibid.*). Malgré ses relations avec la Société de géographie dont il fut membre en 1855, il s'éloigna de la perspective purement monogéniste des géographes pour adopter une perspective systématisante des langues. C'est ainsi que, dans le cadre de ses études sur la langue sérère et plus tard sur d'autres langues, il commença à chercher à comprendre les règles principales qui sous-tendent leur fonctionnement. À en croire Pondopoulo, Faidherbe considérait que les enquêtes, les travaux linguistiques et historiques devaient converger vers un seul objectif : la reconstruction des principales « races » dans la singularité ineffaçable de leurs traits physiques et de leurs caractères.

Faidherbe proposa la première description systématique de la langue peule, mais aussi du sérère ce qui lui a valu, de la part des membres de la Société de géographie de l'époque, une appréciation élogieuse de « *père fondateur de la grammaire du pular* » et de « *spécialiste de l'ethnologie peule* » (*op. cit.* : 143). Il est également à l'origine de nombreux clichés et de lectures stéréotypées des réalités linguistiques, qui ont marqué durablement ses successeurs, notamment l'administrateur colonial, historien, ethnologue et linguiste Maurice Delafosse (1870-1926).

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les langues parlées dans l'espace sénégalais parmi lesquels on peut citer :

- *Langues sénégalaises : wolof, arabe-hassania, soninké, sérère* : notions grammaticales, vocabulaires et phrases Paris, E. Leroux, 1887.
- *Le zénaga des tribus sénégalaises* : Contribution à l'étude de la langue berbère, Impr. L. Danel, 1877.
- *Vocabulaire d'environ 1 500 mots français les plus usuels avec leurs correspondants en oulof de Saint-Louis en Poular Toucolor du Fouta, en soninke (Sarakhollé) de Bakal à l'usage des écoles indigènes*, Saint-Louis, Impr. du Gouvernement, 1859, deuxième édition en 1864.
- « Populations noires des bassins du Sénégal et du Haut Niger », *Bulletin de la Société de géographie*, 4^e s., t. XI, 1856, pp. 281-300.
- « De la grammaire sérère », *Bulletin de la Société de géographie*, 4^e s., t. IX, 1855, p. 321.

Parmi les nombreux ouvrages de Faidherbe sur les langues de la Sénégambie, nous allons, dans le cadre de cet article, nous intéresser particulièrement de la *Grammaire et vocabulaire de la langue poul : à l'usage des voyageurs dans le Soudan, avec une carte indiquant les contrées où se parle cette langue*, dont la première édition est parue en 1875 sous le titre de *Essai sur la langue poul, grammaire et vocabulaire*. Nous signalons que faute d'accès à la première édition, nous travaillerons, dans le cadre de cet article, sur la deuxième édition de cet ouvrage.

Le pulaar : une langue transnationale

Le pulaar est un dialecte occidental de la langue peule (les dialectes orientaux portent le nom de fulfulde), appartenant à la grande famille des langues Niger-Congo, classé dans la branche Nord du groupe atlantique qui regroupe des langues comme le wolof, le sérère, le caginé, etc. Le peul est parlé par les *Fulbé* (littéralement « les hommes », au singulier *pullo*). Le terme français *peul* qui sert à désigner la langue et le peuple viendrait de la déformation³ de *pullo* (homme au singulier) et serait le nom générique des individus constituant ce peuple de nomades spécialisées dans l'élevage de vaches, et de sédentaires qui peuplent de vastes territoires (Sénégal, Mauritanie, Mali, Guinée, Burkina-Faso, Niger, Nigéria, Cameroun, etc.). Le nombre de locuteurs varie aujourd'hui entre 12 et 14 millions. Au Sénégal⁴ et en Mauritanie, dans la région de la vallée du fleuve que l'on appelle aussi, dans sa grande partie, le Fuuta Tooro, le pulaar est aussi parlé par les Haalpulaar'en (littéralement « ceux qui parlent le pulaar ») ou, comme les appelaient les Français, les Toucouleurs.

Qui sont les Toucouleurs ?

Ils forment une communauté issue de plusieurs vagues de migrations et de diverses origines ethniques, soudée par une longue expérience d'une vie commune dans une région géographique précise, aux frontières bien délimitées, à l'agriculture particulièrement riche, par une identité collective musulmane, et par son rôle dans la propagation de l'islam. Au sein de cette communauté d'habitants du Fuuta (qui s'appellent également les Fuutankoobé, ceux qui habitent le Fuuta), les Peuls (ou les Fulbé), initialement, correspondaient à l'une des vagues de migrants ayant donné au Fuuta plusieurs dynasties régnantes. Ils ont joué un rôle particulier dans l'histoire de cette région qui correspondait à l'ancien Tekroun des géographes arabes et ils ont communiqué leur langue à toute la communauté d'habitants du Fuuta. Dans les hiérarchies sociales de la région, les Fulbé constituent surtout un groupe socio-professionnel de bergers, s'occupant de l'élevage de bovins.

Le mot Toucouleur, selon certaines sources historiques, dériverait de Takrur. Takrur (Tékroun en français) était, selon Al-Naqar (1969 : 365), le nom que donnaient les Arabes au royaume situé sur les rives du fleuve Sénégal vers l'an 1000 de notre ère⁵. Cet espace correspondait à l'actuel Fouta. Selon Al-Naqar, le mot Toucouleur est devenu ethnonyme grâce à la déformation du toponyme Takrur par les Wolof (Tukulër) et les Français (Toucouleur). Mais cette appellation n'est pas acceptée par les concernés qui la considèrent comme investie d'une charge péjorative. Le refus de ce glossonyme est plus fréquent dans les espaces urbains où la tension relative aux questions d'identité est beaucoup plus visible, ou encore chez les militants pour lesquels, derrière cette appellation, se cache une intention d'affaiblir et de diviser leur communauté. Dans le champ des études francophones sur les Peuls, Bérenger-Ferraud (1879 : 145) est le premier à fournir une explication à l'usage de ce terme, bien différente de la précédente :

Le croisement des Peuls et des nègres de diverses catégories a formé des races métisses qu'on pourrait appeler Toucouleurs du mot anglais Two-colours [...]

Cette explication paraît plausible car les Anglais aussi, dans le domaine de l'anthropologie des peuples africains, ont produit une littérature dense sur les Peuls. Nous ne rentrerons pas ici

³ D'où les variantes *poul*, *peulh*, *felan*, *fellata*, que l'on retrouve dans les textes coloniaux.

⁴ Également dans la région du Ferlo et dans la Casamance.

⁵ « Takrūr was the name of the capital of the state, also known by the same name, which flourished on the lower Senegal River for a brief period from ca. A.D. 1000. Attribution, *nisba*- that is, a name derived from a tribe, a town, a sect, etc.- is well known Arab world; hence the word Takrūrī (plural Takarīr) was coined to refer to the people of this kingdom. This form is still used by the Moors and Arab of the northern bank of the Senegal; the Wolof use 'Tocolor' from which the French Toucouleur is derived. » (Al-Naqar, 1969 : 365).

dans le débat de la nomination de cette langue qui demeure porteuse d'enjeux, aussi bien pour les assignateurs que pour les locuteurs. Les locuteurs de la langue peule sont variés ; ils peuplent de grands ensembles géographiques, ce qui explique plusieurs noms donnés à la langue. Les relations entre les identités ethniques des groupes peuls et leurs identités linguistiques sont complexes et changent selon les contextes (voir à ce sujet Schmitz, Botte, Boutrais (dirs.), 1999). Ainsi, les appellations ethniques reflètent-elles l'histoire du peuplement de cette région et la distribution des rôles sociaux au sein de son organisme social et économique complexe (Kane, 2004). C'est surtout la communauté pularophone du Fuuta qui sera au centre de notre analyse.

Hiérarchisation des langues africaines : la place du pulaar

La langue peule : une langue harmonieuse

Le gouverneur Faidherbe reste celui qui a le plus œuvré dans la différenciation de la langue peule des autres langues de la sous-région. Ses écrits consacrés à la langue peule dans les années 1870-1880 (et à d'autres langues comme le sérère, le wolof, etc.) ont posé des fondements pour les études postérieures. Sa grammaire (1875 et 1882 pour la seconde édition) est le fruit d'un travail de recueil de documents et d'informations sur cette langue. Dès l'introduction, Faidherbe présentait l'intérêt et l'attention qu'il portait à cette langue, intérêt qui le poussait à se documenter sur le fonctionnement de celle-ci, alors même qu'il exerçait sa fonction de gouverneur de Saint Louis :

Ayant recueilli, en 1854, lorsque j'étais gouverneur du Sénégal, des documents sur la langue poul, je trouve aujourd'hui le loisir de les étudier pour en déduire les règles de cette langue. (Faidherbe, 1882 : 1)

Il y justifiait également son intérêt pour cette langue par le fait que « *les Poul exercent aujourd'hui une action tout à fait prépondérante dans l'Afrique centrale, mais aussi parce que leur langue présente des particularités linguistiques remarquables, surtout sous le rapport phonologie* » (*ibid.*).

L'intérêt d'analyser l'ouvrage de Faidherbe réside dans le fait de pouvoir en extraire de nombreux commentaires méta-linguistiques que l'auteur a faits sur la langue pulaar, et de les confronter avec les langues voisines (« *qui se parlent autour d'elle* », selon son expression, laquelle démontre une centralité accordée au peul dans les hiérarchies de Faidherbe). Les observations et les commentaires de Faidherbe constituent un riche fond de connaissances qui alimenta durant des décennies les travaux de ses successeurs, mais ils permettent aussi, grâce à leur richesse, l'analyse de clichés et de stéréotypes que le gouverneur a mis en circulation. Ils participent, encore aujourd'hui, à l'élaboration d'un certain nombre de constructions idéologiques langagières et de représentations discursives sur cette langue (Faty, 2011).

Dans son étude sur la langue *poul*, Faidherbe mettait l'accent sur son « caractère » doux et harmonieux qui la différencie des autres langues africaines. À travers la valorisation de l'intonation ou de la « musique », il met en place un système de hiérarchisation des façons de parler dans l'espace sénégalais, système dans lequel il accorde à la langue peule une place supérieure. Dans l'exemple qui suit, il met la langue *poul* (selon son expression) presque au même niveau que la langue française. En effet, il rend la langue peule comparable à la langue française du fait de « *l'absence du kha* », qui est une « *lettre gutturale si difficile à prononcer pour les Français* » qu'on retrouve par contre « *en arabe, en berbère en malinké* » (*op. cit.* : 12). L'absence du son *kha* aura suffi pour qualifier la langue « *poul* » de langue douce et harmonieuse contrairement à la langue malinké qui est une langue « *dure* » :

Le langage du Malinké, cette race noire partout en contact avec les Pouls et partout leur rivale dans le Soudan occidental, semble une suite de détonations venant du palais et de la gorge. Les t, les k, les kh y reviennent à chaque mot, souvent avec la voyelle o prononcée du gosier. Dans le poul au contraire, les dentales et les labiales dominent ; les Pouls semblent parler avec les lèvres et avec les dents, et sans faire aucun effort. La voyelle i est très fréquente ; les finales sont brèves ; l'accent est souvent sur la pénultième syllabe. Les consonnes se redoublent très souvent, comme en italien donnant de l'élégance à la diction : debbo « femmes » ; bibbe, « enfants » ; tiolli « petits oiseaux ». (ibid.)

La préférence de Faidherbe pour la langue pulaar par rapport à la langue malinké y apparaît très clairement : pour lui, la plus belle langue est celle qui est prononcée de manière harmonieuse. On trouve ici une catégorisation du pulaar à travers une approche esthétisante de la langue, celle-là même qui veut qu'une bonne langue soit belle et agréable à l'oreille, comme le seraient, en musique, des sons harmonieusement agencés. D'ailleurs il a également reconnu lui-même que les Pouls ont l'oreille délicate et que leur musique est plus harmonieuse « *que le tapage infernal que font les nègres de Guinée en frappant à tour de bras sur leurs tamtams et soufflant à perdre haleine dans des dents d'éléphants qui donnent des notes plus discordantes et produisent la cacophonie la plus épouvantable [...]* » (*op. cit.* : 28). Cette vision esthétisante de la langue est sans doute liée aux canons esthétiques de son époque ou de son milieu social et culturel. La comparaison avec la langue italienne ou française – car selon, lui l'accent du « poul » comme celui de l'italien, est sur la pénultième syllabe – témoigne de sa volonté d'universaliser la langue peule, ce qui s'inscrit dans son projet politique consistant à insérer cette « race » dans l'histoire universelle. Ainsi, accomplit-il à sa façon le projet de l'ethnologie et de la linguistique de la première moitié du XIX^e siècle, de considérer les populations peules de l'Afrique occidentale en tant qu'une « race ». Nous trouvons chez Gustave d'Eichthal⁶ la mise en perspective de ce travail de formalisation des Peuls en une « race ». En effet, cette volonté de faire correspondre les Peuls à une « race », trouve son origine selon Pondopoulo (2008 : 118), chez d'Eichthal qui « *considérait que la création des Etats musulmans des [Peuls] en Afrique [...] était une preuve de leur "pouvoir civilisateur"* ». D'ailleurs, il faudrait rappeler que les Français entretenaient des relations plus ou moins difficiles avec les Toucouleurs, « musulmans "fanatiques" attachés au *jihad* et à l'État islamique » (Robinson, 2004 : 131), dans leur entreprise de mise en place de la colonie du Sénégal. Le premier adversaire de Faidherbe, selon Robinson (*op. cit.* : 73), fut Umar Tal, fondateur du royaume djihadiste toucouleur. La volonté donc de placer la « race » peule dans l'histoire universelle relève d'une action purement stratégique. Il s'agissait en effet de trouver des alliés chez les Toucouleurs (les Foutanke, habitants du Fouta) qui, comme toutes les populations métisses constituaient « une couche intermédiaire », « aptes » à la civilisation. Ils pourraient dès lors assister les Européens dans l'administration des territoires conquis et dans le relais de la mission civilisatrice aux autres populations décrites comme « nègres » et « barbares ».

Dans la comparaison de la langue « poul » avec celle des « malinké », dans l'interprétation de Faidherbe (*op. cit.* : 13), on peut noter un jeu de correspondance entre traits physiques et diction :

Cette physionomie générale des langues poul et malinké nous semble en corrélation avec la conformation des organes de la voix des peuples qui les parlent. D'une part, le Poul a une petite bouche orthognathe ; de l'autre, le Malinké a une grande bouche, prognathe et lippue.

⁶ Gustave d'Eichthal (1804-1886), est un ethnologue français qui a participé à la fondation de la Société ethnologique dont il fut le secrétaire en 1839.

Cette phrase révèle le sens du travail de Faidherbe qui consistait à établir les correspondances entre les paramètres du physique, de la langue et de la culture, en systématisant ainsi les connaissances accumulées par les Français sur les populations de l'Afrique occidentale. Faidherbe franchit le pas pour assigner à ces entités des traits fixes et héréditaires, ce qui permet de le qualifier d'« *architecte de la théorie des "races" au Sénégal et au Soudan* » selon l'expression de Pondopoulo (2008 : 130). En effet, en faisant correspondre les appareils de phonation des Peuls et des Malinkés à leur manière de parler, il participa à les « racialiser » dans le but de constituer deux entités homogènes et distinctes, et qui pouvaient, dorénavant, être classées et comparées, dans le cadre des hiérarchies inégalitaires.

C'est cette forme d'essentialisation basée sur la correspondance entre langue et nature humaine qu'Irvine & Gal (2000 : 35-84) appellent *iconization*⁷. Ce procédé consiste à une « *opération par laquelle les usages linguistiques ne sont pas seulement considérés comme indexicaux à certains groupes sociaux, mais aussi comme iconiques.* » (Versluys, 2010 : 47). C'est-à-dire qu'ils sont perçus comme intrinsèques à la nature d'un groupe social. Une certaine association est faite, par exemple ici, dans le cas des Peuls, entre l'harmonie de la langue et celle des traits physiques. Cette association entre langue et organes de phonation résulte de l'évolution de Faidherbe vers la préférence qu'il accordait aux paramètres anthropologiques, physiques dans la catégorisation de la « race » et qui s'exprima dans sa participation active à la Société d'anthropologie : « *Faidherbe ne se laissait jamais entraîner dans une "métaphysique" superflue : pour lui toutes les manifestations de l'esprit étaient secrétées par des organes, elles découlaient d'une physiologie et d'une anatomie particulières de chaque "race"* » (Pondopoulo, 2008 : 145).

Il apparaît que dans son approche, on peut retrouver tous les paradigmes essentialistes possibles qui vont de la quête de l'origine aux théories évolutionnistes et organicistes, en passant par l'esthétique et par l'histoire. Ainsi, l'approche de Faidherbe, initiée d'abord par sa curiosité pour la phonétique de la langue peule et par sa « romantisation », « esthétisation » aboutit vers l'essentialisation de la race.

Quelles étaient les lectures (les influences) de Faidherbe ?

Les travaux de Faidherbe sur la langue peule se caractérisent par une intertextualité, une hétérogénéité discursive, preuve de la circulation du savoir entre les savants de l'époque. En effet, dans l'introduction de la *Grammaire la langue peule*, Faidherbe, dans une note de bas de page, après avoir remercié son interprète sénégalais Ousmane⁸, rend grâce à M. Descemet⁹ pour lui avoir fourni des renseignements : « *Je dois aussi des remerciements à M. Descemet de Saint-Louis, pour la bonne grâce avec laquelle il m'a fourni divers renseignements* ».

⁷ *Iconization* : « These process involves "as the attribution of cause and immediate necessity to a connection (between linguistic and social groups) that may only be historical, contingent, or conventional" (Irvine & Gal, 2000: 37). These linguistic features are then made to be (and are subsequently interpreted as being) iconic of the identities of the speakers. » (Andronis, 2003).

⁸ Faidherbe n'a pas donné beaucoup d'informations sur Ousmane, l'interprète. Les seuls mots qu'il a proférés en note de bas de page sur lui se résument en ceci : « Je me suis procuré ces documents avec l'aide de l'interprète Ousmane, un de ces indigènes sénégalais qui servent la cause française avec un dévouement et une fidélité au dessus de tout éloge. » (Faidherbe, 1882 : 1)

⁹ Il s'agirait de Louis Descemet qui, selon Jones (2011 : 288), était le secrétaire de Faidherbe. Louis Descemet provenait d'une des familles métisses les plus importantes de Saint-Louis. À en croire cet auteur, il a même rédigé un manuel de conversation wolof-français « *afin d'enseigner le français aux élèves wolofs* » (*ibid.*). Il est l'auteur de : Descemet Louis, *Recueil d'environ 1200 phrases françaises usuelles avec leur traduction en regard en ouolof de Saint-Louis*, Paris : AUFELF : CNRS : INLCO, 1976, Reproduction de l'édition de Saint-Louis du Sénégal : Imprimerie du gouvernement, 1864.

On se rend compte de l'influence des travaux antérieurs sur les Peuls en parcourant par exemple les écrits du négociant Lamiral (1789) qui avait fait la même corrélation entre la langue des Peuls du Fouta Tooro et leurs traits physiques :

La langue de ce peuple est analogue à sa constitution physique : elle manque d'expressions fortes : elle est cependant douce, agréable à entendre. La lettre F & l'R y sont rarement prononcées (Lamiral, 1789 : 299).

On voit bien que cette description qui met l'accent sur un des traits phonétiques du peul, à savoir la douceur et l'harmonie de ses sons, est d'une ressemblance frappante avec celle de Faidherbe. Tout comme Faidherbe, Lamiral admire aussi la musique et les chants des femmes peules qu'il ne se lassait pas d'écouter :

Elles chantent avec goût & agrément ; mais leurs airs sont langoureux ; leur musique est moins bruyante qu'au Sénégal¹⁰, leurs instruments sont faits avec plus de goût & plus d'art. On les entend avec beaucoup de plaisir pendant le calme de la nuit : [...] & on ne se lasse jamais de les écouter. (Lamiral, 1789 : 301)

Nous pensons également aux écrits de Pruneau de Pommegorge (1789 : 61), qui a qualifié la langue peule de « *très douce, très facile à prononcer ; mais moins précise et moins énergique que la langue des Yolofs* ».

En 1818, Mollien, dans sa longue traversée du Fouta Tooro, a également fait mention de la langue peule en des termes proches de ceux que Faidherbe a utilisés pour décrire celle-ci : « *La langue peule, dont les finales sont presque toutes en e, ou en a, est extrêmement douce* » (Mollien, 1818 : 160).

Mais Faidherbe aussi, en sa qualité de spécialiste des Peuls, a beaucoup influencé par ses travaux. C'est ainsi qu'on retrouve presque mot pour mot dans *Les peuplades de la Sénégambie. Histoire-Ethnographie-Mœurs et coutumes-Légendes, etc.* de Bérenger-Féraud (1879), le passage sur la singularité de la langue peule par rapport aux autres langues de la région en faisant allusion à l'absence du son *kha*. Observons la ressemblance entre cette phrase celle de Faidherbe :

La langue des Peuls est agréable : elle n'a pas [...] le kha arabe, son dur et guttural que tous les dialectes du nord de l'Afrique, y compris le Ouolof, possèdent. (Bérenger-Féraud, 1879 : 145)

Inutile de souligner donc que ces énoncés « scientifiques » sur les Peuls et autres peuples de la Sénégambie circulaient d'un auteur à un autre. Faidherbe avait donc connaissance des écrits de ses prédécesseurs et en reprit l'essentiel dans l'objectif de formaliser les paramètres d'une « race » peule.

Maurice Delafosse face aux langues africaines

Maurice Delafosse (1870-1926) était un administrateur colonial français, linguiste, ethnologue et africaniste. Selon Canut (2008 : 81), il reste l'un des premiers à avoir considéré les langues africaines comme « objet de savoir » et à les avoir étudiées au même titre que les langues européennes. Ses travaux sur les langues africaines s'inscrivaient dans une visée plus politique qu'ethnographique, d'où son combat de recherche d'un mandingue commun : « *Son idée était de construire une langue pouvant être parlée par toute la population d'Afrique occidentale, "un facteur de compréhension et d'évolution pour les Noirs de cette partie de l'Afrique"* » (*ibid.*).

¹⁰ Sénégal était le nom donné à la colonie, donc à Saint Louis. Le Fouta n'en faisait pas encore partie, c'est en 1891, qu'il fut annexé et placé sous la domination des Français.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique comme :

- Delafosse M., 1912, *Haut-Sénégal-Niger (Soudan français), Le pays, les peuples, les langues*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- Delafosse M., 1920, *Les Civilisations disparues, Les Civilisations négro-africaines*, Paris, Librairie Stock.
- Delafosse M., 1922, *L'Âme nègre*, Paris, Payot.
- Delafosse M., 1929, *La langue mandingue et ses dialectes (Malinké, Bambara, Dioula) I. Introduction, grammaire, lexique français-mandingue*, Paris, Geuthner, « Bibliothèque de l'école des langues orientales vivantes » (réed. 1955).

À l'instar de Faidherbe, Delafosse a consacré une étude sur la langue peule en 1912. Il était lui aussi été fasciné par l'aspect phonologique de cette langue, notamment par son caractère harmonieux :

Le peul a acquis une réputation de langue harmonieuse qui n'est assurément pas surfaite : on l'a appelé « un langage d'oiseaux, l'italien d'Afrique, etc. » et ce n'est pas sans raison. L'absence de tout son rauque, l'extrême abondance des dentales et surtout des liquides douces, la fréquence des voyelles i et é, et comme aussi l'intonation musicale si particulière à cette langue, la rendent agréable à entendre, même lorsqu'on ne la comprend pas, surtout si elle est parlée par des femmes. (Delafosse, 1912 : 412)

Mais le linguiste a insisté beaucoup plus sur l'aspect grammatical du peul à travers l'étude des classes nominales qui, selon lui, font l'originalité et la complexité de cette langue.

Le pulaar : une langue à classes

La description des « ethnies » et dialectes africains par les administrateurs coloniaux passionnés par l'étude des langues africaines comme Delafosse est marquée par les modèles comparatistes, qui accordent une place particulière aux langues indo-européennes (Canut, 2010 : 4). Cette linguistique proposée par De Schlegel (1818) (reprise par Schlecher selon Canut) s'affirma progressivement comme un modèle d'autorité dans les descriptions scientifiques des langues. Mais la méthode classificatrice et comparatiste des langues qu'elle a adoptée « à travers la supposée hiérarchie entre les structures morphologiques (la productivité des racines) » (Canut, 2008 : 67), a conduit « à placer l'indo-européen en position de domination qualitative sur le reste des familles linguistiques du monde. » (Auroux, 2000 : 17-18). En effet, dans la typologie proposée par De Schlegel (1818 : 14), il y a trois classes principales de langues : les langues isolantes, sans aucune structure grammaticale et qui doivent, selon le linguiste, présenter de grands obstacles au développement des facultés intellectuelles (1818 : 14), les langues agglutinantes (qui emploient des affixes), et les langues flexionnelles (langues à inflexion). Cette dernière famille de langues, dont font partie les langues indo-européennes, est considérée comme la plus complexe et la plus évoluée du point de vue morphologique. Les langues flexionnelles associées aux langues européennes, seraient les plus abouties en ce sens qu'elles ont atteint, grâce à leur spécificité, un état d'abstraction absolue, contrairement aux langues africaines qui sont juxtaposantes ou isolantes.

En reprenant ce système hiérarchisant des langues, Delafosse (1912 : 362) entreprit une description des langues africaines qu'il considérait d'emblée comme isolantes ou agglutinantes. Mais pour ce qui est de langue peule, le linguiste a insisté sur « le nombre considérable de ses suffixes » (qui est en principe l'apanage des langues flexionnelles), et « la délicatesse des modifications que chacun apporte à la valeur du radical » (*op. cit.* : 412). La langue pulaar bénéficiait dès lors d'un traitement de faveur de la part du linguiste qui la considérait comme la plus évoluée de toutes les langues négro-africaines.

Delafosse mettait donc plus l'accent sur l'aspect organisationnel, notamment sur ce qu'il appelle « *l'une des caractéristiques les plus spéciales* », de la langue peule, à savoir « *le phénomène des classes entre lesquelles sont réparties les substantifs* » (*ibid.*). Constatant le nombre important de suffixes dont dispose cette langue, et la « délicatesse » des nuances apportées par chacun d'eux à la valeur d'un radical donné, Delafosse affirmait que le peul est « *l'une des langues africaines les plus difficiles à bien posséder et à manier avec précision* » (*ibid.*). Cette langue était d'autant plus difficile, selon lui, qu'il n'existe pas une nuance de pensée qui ne puisse être rendue avec exactitude par elle, ce qui lui assurait « *une indiscutable supériorité sur les idiomes qui se parlent autour de lui* » (*ibid.*). Par ailleurs contrairement à la plupart des ethnologues, Delafosse soutenait que la langue pulaar est une langue africaine, apparentée à la langue sérère. Selon lui, cette langue appartenait aux Toucouleurs (habitants du Fouta sénégalais), et était adoptée par les Peuls qui avaient migré dans le Tékrou : ces Peuls constituaient « *un peuple de race blanche et d'origine judéo-syrienne* » (*op.cit.* : 199). C'est cette position qui l'a amené à avancer l'argument selon lequel les Peuls ne parlent pas aussi bien le pulaar que les Toucouleurs qui sont les autochtones. Comme ses prédécesseurs, Faidherbe notamment, Delafosse accordait aux Peuls des origines extérieures. Il pensait que leur patrie d'origine se trouvait au Proche-Orient et qu'ils étaient des descendants des énigmatiques Judéo-Syriens. En revanche, il démontra le caractère autochtone de la langue peule, ce qui représentait une rupture fondamentale avec le système de Faidherbe qui considérait la langue peule comme extérieure à l'Afrique. Delafosse fut dorénavant confronté à un dilemme : comment expliquer le fait que le peuple « étranger » parlait une langue « locale » ? Il le résolut en prétendant que les Peuls auraient perdu leur langue d'origine durant leurs pérégrinations et qu'ils auraient emprunté, en s'installant dans le Tekrou au VI^e siècle, la langue des authentiques autochtones qui seraient, pour Delafosse, des Toucouleurs. Cette construction artificielle qui devait effacer les contradictions de la théorie de Delafosse fut vivement critiquée par un ami de Delafosse, Henri Gaden (1867-1939), spécialiste de la langue peule et auteur de grammaires et de dictionnaires de cette langue (1913 entre autres ; voir Pondopoulo (2002) pour une présentation de cet auteur).

Montrant la complexité (ce qui constitue d'ailleurs une forme d'homogénéisation) de la langue peule ou pulaar et son originalité à travers une étude faite sur ses « *classes et sous-classes* », Delafosse a participé à son tour une tentative de « fétichisation » de cette langue et, tout comme Faidherbe, à la création d'un lexique métalinguistique : la *grammatisation* de la langue pulaar. À partir de là est né le mythe de la supériorité de la langue pulaar, « langue à classes », dont la plupart des défenseurs ou militants pulaarophones aujourd'hui font un argument de supériorité et de singularité (Faty, 2011). Selon Delafosse (1912 : 413), les classes du pulaar sont au nombre de onze pour le singulier (ou dix-sept si l'on considère les sous-classes), et de cinq pour le pluriel. La détermination de ces classes constitue un problème pour les linguistes, leur nombre variant selon les dialectes¹¹. Le fonctionnement de cette langue par classes lui a donné, « *une physionomie très particulière qui n'a pas toujours été comprise mais qui a été remarquée par tout le monde* » (Delafosse, *ibid.*). Cet argument de « langue à classes » évoqué par Delafosse n'est pas fortuit car il lui permettait d'aller jusqu'au bout de sa théorie consistant à affirmer que les « Peuls proprement dits » sont d'origine judéo-syrienne, et marquer une différence entre Peuls et Toucouleurs.

Les Peuls proprement dits eux-mêmes sont loin d'observer toujours toutes les règles de la langue et en prennent à leur aise notamment dans l'application des principes relatifs à la distinction des classes et aux modifications des consonnes radicales. Seuls, parmi tous les gens de la langue peule, les Toucouleurs parlent d'une façon tout à fait correcte » (Delafosse, 1912 : 415)

¹¹ Voir à ce sujet : Mohamadou (1985, 1994), Chanteux (2001).

L'approche de Delafosse consacrait une forme d'homogénéisation dont le paradigme principal constituait la complexité de la langue pulaar, complexité liée à la richesse grammaticale de cette dernière par rapport aux autres langues, « rehaussée » du fantasme de l'origine.

Mais pourquoi donc insister sur « les classes ou sous-classes » du pulaar qui, rappelons-le, jouent un rôle de flexion ? La réponse à cette question met à jour la dimension idéologique de cette linguistique coloniale dont le but est de montrer la supériorité des Peuls (à la peau claire) sur les autres « races » détentrices de langues agglutinantes.

La naissance de la première grammaire peule ?

Le *nous* inclusif et exclusif

Faidherbe n'était pas seulement fasciné par la douceur et l'harmonie de cette langue, mais aussi par son aspect grammatical. C'est ainsi qu'il soulignait la « particularité » des deux formes de la première personne du pluriel, l'une « inclusive » et l'autre « exclusive » ; ce qui constituait une forme de « grammatisation »¹² *ante litteram* de cette langue dans la mesure où il était en train de la doter des « outils » métalinguistiques (*nous* inclusif vs *nous* exclusif) permettant d'expliquer son fonctionnement. Cette entreprise de « normativisation » n'est pas sans rappeler celle des grammairiens de Port-Royal avec la langue française. En effet, l'auteur fait remarquer que dans la langue peule, pour dire *nous*, on utilise deux formes différentes, selon que le ou les interlocuteurs sont inclus ou exclus dans le cours de l'action. Pour Faidherbe, cette distinction, c'est-à-dire l'inclusion ou l'exclusion de l'interlocuteur pour dire *nous*, apparaissait non seulement « rationnelle » mais aussi « souvent utile pour la clarté du langage ». Ces commentaires épilinguistiques (subjectifs) rendent compte de la volonté de l'auteur de souligner le trait d'intelligence des locuteurs de cette langue. Selon Pondopoulo (2008 : 144), l'objectif de Faidherbe était de « prouver que la "race", en l'occurrence la "race" peule, correspondait elle aussi, à une étape de la chaîne évolutive des êtres ». À partir du moment où l'administrateur considérait la langue peule comme une langue non-africaine, elle serait forcément le véhicule d'une intelligence qui fait défaut aux autres langues nègres. Selon lui, les Peuls « sont peut-être anciennement venus de l'Orient » (1882 : 2), amenant avec eux non seulement le bœuf à bosse (le zébu) mais également une langue particulière. C'est cette origine extérieure des Peuls qui d'ailleurs expliquerait, selon lui, leur supériorité et le degré de leur intelligence par rapport aux autres races de la sous-région qu'ils ont conquises. En parlant de l'intelligence de cette population, voilà ce qu'il affirmait :

Comme intelligence et comme caractère, ils sont supérieurs aux nègres [...] j'ai vu ces derniers étudier enfants dans nos écoles ; jeunes hommes et hommes faits, j'en ai formé des interprètes, des instituteurs, des employés des ponts et chaussées et des télégraphes, des sous-officiers et des officiers. (Faidherbe, 1882 : 2-3).

C'est ainsi qu'il a analysé la présence de ces deux formes du *nous* dans la langue pulaar : il y voit la preuve d'une langue organisée et très rationnelle (1882 : 37), produite par des locuteurs dotés d'intelligence. Cette manière d'appréhender la langue est appelée

¹² Nous parlons de « grammatisation », terme que nous avons emprunté à Auroux (1992), dans ce sens qu'il existe chez Faidherbe une volonté de « décrire et à outiller une langue sur la base de deux technologies qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistiques : la grammaire et le dictionnaire. » (Auroux., 1992 : 28). D'ailleurs la dernière partie de son ouvrage est consacrée à un petit dictionnaire de mots pulaar traduits en français.

« *ethnolinguistic linking* »¹³ par McIntosh (1995), dans la mesure où on fait une corrélation entre un emploi linguistique donné et une ou des qualités présumées de ses locuteurs, dans le but de leur octroyer une identité linguistique.

Le genre *hominin* et le genre *brute*

Dans le chapitre II de son livre, l'administrateur aborde la question du genre grammatical peul d'une manière tout à fait originale dans le but de relever « *une particularité très remarquable du peul* » (Faidherbe, 1882 : 13). Dans ce chapitre, il commence par faire la différence entre les langues qui ont un genre féminin et masculin comme « l'arabe et le berbère » et les « langues aryennes » et les langues des noirs qui, « *comme la grande majorité des langues de la terre, ne connaissent pas les genres sexuels* » (*ibid.*). Selon lui, la langue peule est sous ce rapport comme les langues des noirs (elle est dépourvue de genre sexuel). Mais – et c'est là sa particularité, selon le « grammairien » – elle « *établit entre les êtres une distinction d'une autre nature, [elle] les partage en deux catégories : d'une part tout ce qui appartient à l'humanité, d'autre part tout ce qui n'est pas elle : animaux, plantes et choses inanimées* » (*ibid.*). Faidherbe va jusqu'à donner un nom à ces deux processus d'attribution du genre, l'un qu'il appellera le genre *hominin* (qu'il distingue par ailleurs au genre humain parce que pour lui, cette dernière expression « *a déjà une acception vulgaire et différente* ») ; l'autre, le genre *brute*. Nous allons à présent voir les commentaires de Faidherbe en ce qui concerne ces deux formes de différenciation des genres chez cette population. Selon lui, ce trait, ce « *caractère* » a quelque chose de primitif et se retrouve même dans certaines langues américaines.

Le soin de se distinguer ainsi des animaux ne saurait paraître utile à des hommes qui en sont aussi loin que les peuples civilisés ; il se conçoit au contraire de la part des peuples à l'état de nature, fiers en quelque sorte d'être sortis de la vie bestiale qui les entoure, comme les Pouls, qui vivent pêle-mêle avec leurs troupeaux au milieu des fauves. (Faidherbe, 1882 : 14-15)

On voit bien, à travers ce commentaire métalinguistique, apparaître une certaine linguistique imprégnée des idées de Humboldt (1859), à savoir que chaque peuple a une vision particulière de se représenter le monde.

Conclusion

On a vu, à travers l'étude de l'ouvrage de Faidherbe, que les discours sur la langue peule se sont traduits par la succession d'un certain nombre de représentations d'ordre organicistes, évolutionnistes, universalistes, racistes, etc. Quelles que soient ces représentations, c'est le souci de catégorisation à tous les niveaux, notamment culturel et linguistique qui ressort de manière évidente dans tous ces discours. Ces derniers ont d'ailleurs joué un rôle de précurseurs dans la fixation de l'identité haalpulaar dont les critères majeurs de différenciation et d'évaluation demeurent encore aujourd'hui la langue (le peul) et le territoire (le Fouta, l'ancien Tékrou).

Comme l'affirme Yaguello (2004), face à la langue, le sujet parlant adopte trois types d'attitudes : une attitude explicative conduisant à des rationalisations, à des tentatives de théorisation comme par exemple « *l'adéquation du genre grammatical naturel sur l'origine des mots* » ; une attitude appréciative, se traduisant par des jugements sur la beauté, la

¹³ Selon Versluys (2010 : 49), McIntosh appelle « *ethnolinguistic linking* », l'acte de considérer une langue comme l'attribut naturel et intrinsèque d'une ethnie.

logique, la clarté, la simplicité etc. ; et une attitude normative, s'exprimant par l'opposition à toute forme de corruption de la langue.

On a retrouvé ces trois attitudes chez les premiers administrateurs coloniaux, ethnologues et linguistes dans leurs discours sur la langue pulaar. En effet, ces savants, face aux langues africaines, ont tenté d'abord d'expliquer. C'est le cas de Faidherbe avec sa *Grammaire de la langue Poul* qui, comme nous l'avons déjà montré, a essayé de systématiser le fonctionnement interne de la langue peule jusqu'à en établir des théories grammaticales. Des jugements ont été portés sur la beauté, l'esthétique et la mélodie de cette langue. Par ailleurs, il n'est pas le seul à avoir vanté le caractère harmonieux et musical du pulaar toujours comparé avec d'autres langues moins « belles ». C'est ainsi qu'ils ont participé à la mise en place de ce mythe consistant à faire de l'harmonie ou de la musicalité les traits distinctifs du peul, comme on l'avait fait jadis en Europe avec l'italien. Enfin, une certaine position normative s'est également fait jour dans les premières études sur le peul, surtout de la part de Delafosse qui a créé un continuum sociolinguistique dans cette langue. Pour lui, il existe un pulaar acrolectal parlé par les *Toucouleurs* et un pulaar basilectal parlé par ceux qu'il appelle *les Peuls proprement dits*. Cette attitude normative a conduit à créer, à partir d'un emploi linguistique donné, deux variétés linguistiques, à savoir un « pulaar standard », utilisé par les Toucouleurs (les autochtones) et un « pulaar basilectal » parlé par les Peuls (les envahisseurs). Il y a là une volonté de diviser ce groupe social qui, pourtant, utilise un même code linguistique dans un espace donné (la vallée du fleuve Sénégal). Tout comme le procédé d'*erasure*, cette démarche inverse de division adoptée par Delafosse à l'égard de la langue pulaar s'inscrit bien dans un projet idéologique, celui-là même qui consiste à trouver une origine extérieure aux Peuls (judéo-syrienne) pour expliquer leur supériorité par rapport aux autres peuples noirs africains.

Toutes ces conceptions, qui résultent de représentations datées, montrent le poids de la littérature coloniale dans le champ des études des langues africaines. Le fait d'avoir travaillé sur cet ouvrage de Faidherbe nous a aidé à mieux comprendre un certain nombre de positionnements discursifs aujourd'hui sur la langue pulaar. En effet, dans le cadre de nos travaux de recherches ethnographiques sur la politique actuelle d'homogénéisation linguistique des Haalpulaar, nous avons bien constaté chez certains militants pulaarophones une réappropriation (consciente ou inconsciente) de ces discours sur l'« ethnie » et la langue peule dans le but de marquer sa « spécificité ».

Bibliographie

Sources

- BERENGER-FERAUD L. J. B., 1879, *Les peuplades de la Sénégambie. Histoire-Ethnographie-Mœurs et coutumes-Légendes, etc.*, Paris, Ernest Leroux.
- DE CROZALS J., 1883, *Les Peulhs. Étude ethnologie africaine*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}, Paris.
- DELAFOSSÉ M., 1912, *Haut-Sénégal-Niger (Soudan Français), tome I. Le Pays, les Peuples, les Langues, l'Histoire, les Civilisations*, Paris, Émile Larose.
- FAIDHERBE L. L. C., 1882, *Grammaire et vocabulaire de la langue poul : à l'usage des voyageurs dans le Soudan*, deuxième Édition, Paris, Maisonneuve et C^{ie}.
- LABARTHE P., 1802, *Voyage au Sénégal pendant les années 1784 et 1785*, Paris, Dentu Imprim.-Libraire, Palais du Tribunal, galerie de bois, n° 240.
- LAMIRAL D. H., 1789, *L'Afrique et le peuple affriquain considérés sous tous leurs rapports avec notre commerce & nos colonies... : De l'abus des privilèges exclusifs, &*

notamment celui de la Compagnie du Sénégal. Ce que c'est qu'une société se qualifiant d'Amis des noirs, Paris, Desenne.

MOLLIEN T. G., 2007, (1818), *Voyage dans l'intérieur du Sénégal : aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818*, Paris, L'Harmattan.

PRUNEAU DE POMMEGORGE, 1789, *Description de la Négritie*, Amsterdam, Maradan.

Ouvrages et articles

AL-NAQAR U., 1969, «Takrûr the history of a name», *The Journal of African History*, vol. 10, n° 3, Cambridge University Press, pp. 365- 374

ANDRONIS M. A., 2003, «Iconization, Fractal Recursivity and Erasure: Linguistic Ideologies and Standardization in Quechua-speaking Ecuador», *Texas Linguistic Forum 47, Proceedings in of the Eleventh Annual Symposium about Language and Society- Austin*, pp. 263-269. <http://studentorgs.utexas.edu/salsa/proceedings/2003/andronis.pdf>

AUROUX S., 1992, « Introduction. Le processus de grammatisation et ses enjeux », *Histoire des idées linguistiques*, Tome 2, Liège, Madraga, pp. 11-64.

AUROUX S., 2000, *Histoire des idées linguistiques : l'hégémonie du comparatisme*, Mardaga .

BATHILY A., 1976, « Aux origines de l'africanisme : le rôle de l'œuvre ethno-historique de Faidherbe dans la conquête française du Sénégal », in H. Moniot (ed.), *Le Mal de voir*, Paris, Union générale d'éditions.

BOTTE R., BOUTRAIS J., SCHMITZ J. (dirs.), 1999, *Figures peules*. Paris, Karthala.

CANUT C., 2007, *Une langue sans qualité*, Édition Lambert-Lucas, Limoges.

CANUT C., 2008, *Le spectre identitaire : entre langue et pouvoir au Mali*, Limoges, Lambert-Lucas.

CANUT C., 2010, « “À bas la francophonie !” De la mission civilisatrice du français en Afrique à sa mise en discours postcoloniale », *Langue française*, n° 167, p. 141-158.

CHANTEUX Y., *La langue, le talon et la paume : approche anthropologique de la classification nominale en peul*, Paris, éd. des Carrières, 2001.

DE SCHLEGEL A. W., 1818, *Observations sur la langue et sur la littérature provençales*, Paris, Librairie Grèque-Latine-Allemande.

DIAGNE A. M., KESSELER S., MEYER C., 2011, *Communication wolof et société sénégalaise. Héritage et création*, Paris, L'Harmattan.

DIOP B. M., DIENG D., 2008, *La conscience historique africaine*, Paris, L'Harmattan.

FATY E. A. A., 2011, *Processus d'homogénéisation linguistique et instrumentalisation discursive au Sénégal : le cas des Haalpulaar*, Thèse de doctorat, Université Paris Descartes.

FOUCAULT M., 1966, *Les Mots et les Choses*, Paris, Éditions Gallimard.

GADEN H., 1913, *Le poular : dialecte peul du Fouta sénégalais*, 2 vol., Paris, E. Leroux.

HUMBOLDT G., 1859, *De l'origine des formes grammaticales et de leur influence sur le développement des idées*, Paris, Librairie A. Franck.

IRVINE J., GAL S., 2000, « Language ideology and Language differentiation », in *Regime of discourses*, Paul Kroskrity, Edition Santa Fe, School of American Research.

JONES H., 2011, « Le wolof et la politique urbaine dans les villes coloniales du Sénégal », dans DIAGNE A. M., KESSELER S., MEYER C., *Communication Wolof et société sénégalaise : héritage et création*, Paris, L'Harmattan.

KANE O., 2004, *La première hégémonie peule : le Fuuta Tooro de Koli Tenjella à Almaami Abdul*, Karthala, Presses universitaires de Dakar.

KROSKRITY P. V., 2000, *Regimes of language: ideologies, politics and identities*, School of American Research.

- LY A., 1993, *La Compagnie du Sénégal*, Karthala.
- MCINTOSH J., 2005, « Language essentialisation and social hierarchies among Giriama and Swahili », *Journal of pragmatics* 37, pp. 1919-1944.
- MOHAMADOU A., 1985, *La morphologie du constituant nominal en fulfulde, parlers d'Adamawa*, thèse de 3^e cycle, études africaines, Paris 3.
- MOHAMADOU A., 1994, *Classificateurs et représentations des propriétés lexicales en peul : parlers d'Adamawa*, Association linguistique africaine.
- MUDIMBÉ Y. V., 1988, *The invention of Africa. Gnosis. Philosophis and the Oder of knowledge*, Bloomington, Indiana University Press.
- PONDOPOULO A. 1996, « La construction de l'altérité ethnique peule dans l'œuvre de Faïdherbe », *Cahiers d'études africaines*, vol. 36, n° 143.
- PONDOPOULO A., 2002, « À la recherche d'Henri Gaden (1867-1939) », *Islam et sociétés au sud du Sahara*, n° 16, pp. 7-34.
- PONDOPOULO A., 2008, *Les Français et les Peuls. L'histoire d'une relation privilégiée*, Paris, Les Indes Savantes.
- ROBINSON D., 2004, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920 : parcours d'accommodation*, Karthala.
- SCHIEFFLIN B.B., WOOLARD K. A., KROSKRITY P.V. (eds.), 1998, *Language Ideologies, Practices and Theory*, Oxford Studies anthropological linguistics, Oxford, New York, Oxford University Press.
- SILVERSTEIN M., URBAN G., 1996, *Natural histories of discourse*, University of Chicago Press.
- VERSLUYS E., 2010, *Langues et identités au Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- YAGUELLO M., 2004, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Pascale Barthélémy, Claude Caitucoli, James Costa, Laurent Demanze, Maria do Céu Fonseca, Michel Jourde, Jean de Dieu Karangwa, Philippe Martel, Bruno Maurer, Didier Péclard, Anna Pondopoulo, Alain Ricard, Henri Tourneux, Gérard Vignier.

Laboratoire Dysola – Université de Rouen
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425